Image not found or type unknown

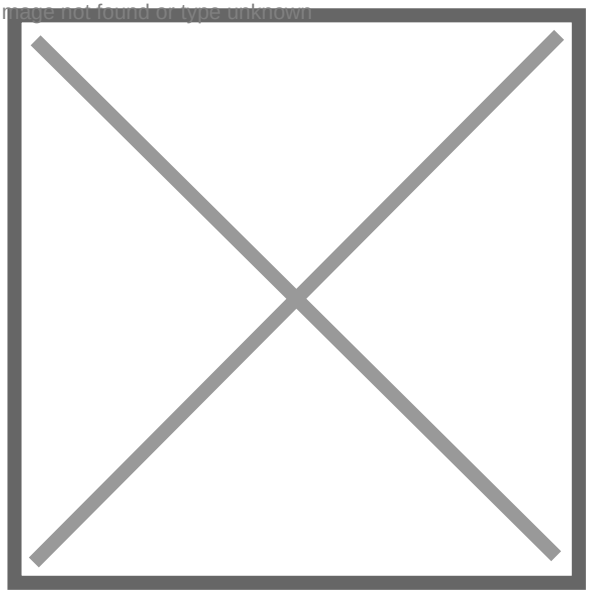

Divorce/séparation dans 2 pays - et les enfants?

Par **aegis79**, le **29/03/2012** à **14:39**

Bonjour,

Je suis français résidant et travaillant en Espagne, marié à une russe depuis 2005.
Nous avons une société en partenariat, et 2 enfants (2008 et 2010).
Ma femme a pris la décision de partir d´Espagne pour la France en 2013, et elle veut partir avec les enfants.
Je ne suis absolument pas d´accord pour laisser partir les enfants car cela implique perdre un contact quotidien avec eux, les voyant tous les mois au mieux.
Je prépare donc ma défense, et l´un de problème est que ma femme veut soliciter la nationalité française, et a besoin de mon certificat de nationalité pour justifier sa demande...
Bien que je n´ai pas l´intention de l´empécher de partir ni de faire du chantage, je voudrais savoir si l´obtention de la nationalité française lui donnerai un avantage pour déterminer avec qui vivront les enfants.

Comme information complémentaire, bien qu´associé, je suis le seul à travailler dans l´entreprise, ma femme disposait et dispose de capital qu´elle a investi dans la société (125.000€), et acheté un appartement à Paris (600.000€), elle considère son rôle accompli et me charge de générer des revenus pour la famille... bien qu´elle participe aux dépenses courantes.
Je ne bas pas ma femme, je ne la maltraite pas...

Merci de votre aide et toute information, suggestion, ou évaluation est la bienvenue!

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés